

Activités juridiques : Assistant juridique

- Alternance obligatoire -

Une Licence professionnelle en 1 an

- › La LP Assistant juridique répond à un besoin croissant exprimé par les chefs d'entreprise, les professionnels du droit ainsi que les responsables juridiques des secteurs privé et public.
- › Cette formation professionnalisante, proposée aux étudiants diplômés d'une filière à dominante juridique de niveau bac+2, leur permet d'accéder directement au marché de l'emploi de manière opérationnelle ou de poursuivre leurs études. Les titulaires de cette licence ont de solides connaissances juridiques, assurent la recherche documentaire nécessaire à l'analyse d'un problème de droit, connaissent les procédures judiciaires, rédigent des actes en autonomie avec un bon niveau de maîtrise de la langue française et s'expriment avec aisance et courtoisie.



Partenariat(s)

- › Chaque année, environ 50 offres d'emploi sont publiées sur le site web de la licence.

Métiers et secteurs d'activités

- › **Emplois de cadre intermédiaire** en tant que juriste d'entreprise et plus généralement dans l'assistance juridique aux personnes et aux entreprises.
- › Dans le secteur privé, les diplômés peuvent intégrer toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire : **BTP, aéronautique, spatial, transports, constructions, banques, organismes de crédit, télécommunications, immobilier, cabinets de professions libérales** (huissiers, notaires, avocats...) ou poursuivre leurs études en Master.
- › Les titulaires de cette licence peuvent aussi se présenter à tous les **concours administratifs de catégorie B** ouvrant aux carrières du secteur de la fonction publique d'Etat ou au secteur de la fonction publique territoriale.

Provenance des étudiants

- › **L2 (voire L3 ou Master)** à dominante juridique
- › **DUT Carrières juridiques**
- › **BTS de Droit notarial**
- › Profils atypiques
- › **Adultes en reprise d'études**

Frais de scolarité : 170 € TTC*
+ 95 € CVEC**

*Tarif donné à titre indicatif pour l'année 2021-2022.

Les étudiants boursiers et les étudiants alternants ne sont pas concernés.

**CVEC : Contribution de vie étudiante et de campus.

Les étudiants boursiers et les alternants en contrat de professionnalisation ne sont pas concernés.

Les + de la formation

Accompagnement personnalisé

Partenariats avec les entreprises

Mises en situations professionnelles

Equipe pédagogique
de professionnels du droit

Concours national de plaidorie

Poursuite d'études en Master

Contactez-nous

Pour la formation

licence.assistant.juridique@u-bordeaux.fr

05 56 00 95 52

www.iut-bordeaux-carrieres-juridiques.fr

Pour l'inscription

fvu-bastide@iut.u-bordeaux.fr

05 56 00 95 82

En savoir + sur la formation

